



Ville de
Kingersheim

182/2025

Arrêté temporaire portant réglementation de la circulation

Le Maire de la Ville de Kingersheim

Le 15 mai 2025

- Vu Les articles L 2213-1, L 2213-2 et L 2542-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu L'article R 411-8 du Code de la Route,
- Vu La participation de la Ville de Kingersheim, à la « Journée Citoyenne » le samedi 24 mai 2025,
- Vu La liste des travaux (annexée au présent arrêté) qui seront effectués par les collaborateurs bénévoles et notamment ceux à effectuer sur la voirie publique,

CONSIDERANT qu'il convient d'assurer la sécurité des collaborateurs bénévoles durant les travaux sur la voie publique, il y a lieu de prendre les dispositions nécessaires et de réglementer la circulation.

ARRETE

Article 1 – Le samedi 24 mai 2025, de 8h00 à 15h00, la circulation pourra être réduite, sur l'ensemble du ban communal, au droit des chantiers effectués dans le cadre de la journée citoyenne.

Article 2 – Les collaborateurs bénévoles effectuant des travaux sur la voirie publique sont tenus de revêtir un gilet réfléchissant.

Article 3 – La circulation est interdite rue Pierre de Coubertin, dans la section comprise entre la rue de Pfastatt et le Cosec, le samedi 24 mai 2025 de 11h00 à 15h00.

- Une pré-signalisation « route barrée à 200 mètres » sera mise en place à l'intersection des rues Pierre de Coubertin et Noyer.

Article 4 – La circulation est interdite rue de Pfastatt, dans la section comprise entre l'entrée du parking Nicola et le chemin rural desservant le n° 59 de la rue de Pfastatt, le samedi 24 mai 2025, de 11h00 à 15h00.

- Dans le sens faubourg de Mulhouse/rue de Guebwiller, une pré-signalisation « route barrée à 200 mètres » sera mise en place à l'intersection des rues de Pfastatt et Progrès avec une déviation par les rues du Progrès, Stade, faubourg de Mulhouse, Richwiller et Guebwiller.

- Dans le sens rue de Guebwiller/Faubourg de Mulhouse, une pré-signalisation « route barrée à 700 mètres » sera mise en place à l'intersection des rues de Pfastatt et Guebwiller avec une déviation par les rues de Guebwiller, Richwiller et Faubourg de Mulhouse. Une pré-signalisation « route barrée à 100 mètres » sera mise en place à l'intersection des rues de Pfastatt et Margelle.



Arrêté municipal 182/2025 – page 2

Article 5 – Les services techniques de la Ville sont chargés de la mise en place la signalisation adéquate.

Article 6 – La Police Municipale de Kingsheim et tout agent de la force publique sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Le Maire,

Laurent Riche





ANNEXE 1

Arrêté municipal 182/2025 – page 3

A. LES CHANTIERS

N°	DESCRIPTION
1	Résidence de l'amitié : travaux d'aménagement extérieur et de nettoyage/rangement à l'intérieur
2	Nettoyage des rives du Dollerbaechlein
3	Nettoyage du dojo et tatamis salle poly
4	Nettoyage au ParK des Gravières, le long des haies et chemins
5	Nettoyage du Parcours Vita et du Poumon Vert
6	Nettoyage autour du château d'eau
7	Nettoyage de la Kabine à livres Place du Village
8	Nettoyage des panneaux photovoltaïques des ombrières à l'école Charles Perrault - Centre
9	Nettoyage de l'épicerie solidaire
10	Désherbage du cimetière Sud
11	Désherbage Hangar
12	Désherbage parc Finck
13	Pose de panneaux de rues
14	Peinture lampadaires Fernand Anna
15	Mise en peinture des murs de façade de la caserne des Pompiers
16	Montage de 7 tables de pique-nique en plastique recyclé au Poumon Vert
17	Transport de matériel du Hangar vers le verger des Arboriculteurs

B. LES ATELIERS : DANS LE HANGAR

N°	DESCRIPTION
1	Sensibilisation aux gestes de premiers secours avec le Centre de Fessenheim Secours et Sauvetage
2	Fresque du Climat à partir de 16 ans
3	Fresque du Climat junior (10-15 ans)
4	Sensibilisation au tri des déchets avec le SIVOM
5	Fabrication de décorations pour embellir la ville
6	Point d'information DP
7	Point d'information vente groupée d'arbres

C. LES ATELIERS : A GOUNOD

N°	DESCRIPTION
1	Travail sur une œuvre collaborative avec une plasticienne : atelier parents/enfants de confection de petites pommes, feuilles, abeilles à installer sur un arbre à partir du réemploi. Au verger des Arboriculteurs.
2	Atelier culinaire : aide au chef Philippe Kientzler pour les préparations pomme-miel de la Fête de la Nature. Dans la cuisine du VDE.